

Droits des contenus pour les métiers de la communication

Sécuriser les pratiques pour communiquer sur tous supports média

→ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation Droits des contenus pour les métiers de la communication permet de:

Définir les ayants droit des contenus pouvant être utilisés dans un projet de communication : print, photo, audiovisuel, web...

Identifier pour chacun des contenus les titulaires des droits d'auteur, de droits voisins, de droit à l'image et la nature des droits qu'ils détiennent.

Comprendre et appliquer les principes et règles juridiques qui régissent ces différents droits pour mener à bien un projet d'exploitation de ces contenus sur tous supports et canaux de diffusion numérique.

→ Site web / Réf : C1380

→ **CATÉGORIE**
Fondamentaux

→ **VOTRE CONSEILLER DE FORMATION**
Jeanine NDOUR / Tél. 01 49 83 32 28
jndour@ina.fr

DURÉE
2 JOURS

EFFECTIFS
8 pers.

Issy
> du 23/10/2019
au 24/10/2019

**PRIX NET
DE TAXE**
970 €

Session intra sur demande

Publics concernés

Professionnels de la communication.

Prérequis

Aucun.



FORMATEURS

Juriste spécialisé en droit des médias.

CONTENU

1. Introduction :

→ 1re approche de la protection des contenus et des différentes contraintes juridiques associées.

→ Identification et définition des ayants droit, définition des principaux droits qui leur sont conférés.

→ Évocation de la dimension internationale.

2. La protection des contenus par le droit à l'image : la protection des personnes :

→ Du respect de la vie privée au droit à l'image.

→ Le droit à l'image des personnes : origine et principe.

→ Fonctionnement du droit à l'image : consentement et autorisations.

→ Les exceptions au droit à l'image : droit à l'information.

→ La responsabilité des différents acteurs découlant du droit à l'image.

→ L'image des biens : naissance et limites du droit à l'image des biens.

3. La protection des contenus par le droit d'auteur et les droits voisins :

→ Objet de la protection : notion d'œuvre, conditions de la protection.

→ Sujet de la protection : notion d'auteur, la qualité d'auteur.

→ Problématique de la titularité des droits (le cas des salariés et des prestataires).

→ Contenu de la protection : droit moral, droits patrimoniaux, durée.

→ Droits voisins du droit d'auteur : les bénéficiaires, fonctionnement, durée.

→ La gestion collective de certains droits.

→ Les contrats : les règles pour sécuriser les pratiques contractuelles.

→ Exceptions à la protection (citation, revue de presse...).

→ Les œuvres orphelines (ayants droit non identifiés).

→ Les relations entre les acteurs des différentes filières.

→ La rémunération des ayants droits, la dimension économique des droits.

4. La protection et la diffusion des contenus dans un contexte numérique :

→ Révolution numérique et utilisation des contenus.

→ Le statut des créations informatiques et des créations numériques interactives.

→ Modes alternatifs de protection : contenus sous licences libres.

→ Droits et modes d'exploitation du numérique.

→ Comportements et pratiques illicites (téléchargement, mesures techniques de protection).

→ Responsabilités des acteurs.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

→ Exposés animés par des juristes spécialisés.

→ Une documentation actualisée est remise à chaque participant.

MATÉRIELS UTILISÉS

→ Salle de cours.